



**PREFET  
DES DEUX-SEVRES**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

## PROCEDURE DU CONTROLE DES STRUCTURES AGRICOLES

### Publicité des demandes d'autorisation d'exploiter

#### Conformément à l'article R.331-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Pour toute information sur ces demandes, contacter la Direction départementale des territoires au 05 49 06 89 78 ou  
77

Publication du : 25/11/2022

Date limite pour un dépôt d'une candidature concurrente aux  
demandes ci-dessous : 24/02/2023

Canton du siège de l'exploitant libérant les terres	Demandeur de l'autorisation d'exploiter	Associés demandeur si société	Surfaces demandées en ha	Communes où se situent les surfaces demandées (+ territoire ex-communes fusionnées)	Propriétaires <i>Si des propriétaires sont indiqués entre parenthèses, le foncier correspondant a fait l'objet d'une <u>publication antérieure</u> : se référer à cette publication pour connaître la date limite de dépôt d'une candidature concurrente sur ce foncier</i>	Observations sur la demande (si cas particulier)	Date d'enregistrement De la demande complète
SAINT MAIXENT L'ECOLE	GROSSET Fabien		63,25	Souvigné, Aigondigné (Aigonnay, Thorigné), Prailles la Couarde	M. AURY William 36, chemin du Pissot Argentière 79370 Prailles La Couarde	Double participation	18/11/2022
	GROSSET Julien						